

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 12

Artikel: Armement : la mine antichar légère S.H. 55
Autor: Léderrey, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

faudra aussi s'attendre à ce que le calme ne s'agite pas *alla militare*, mais exiger la patience et la prise de responsabilité qu'on est en droit de lui demander. Il faudra donc différencier Pierre, Jacques, de Jean ; si c'est en divisant qu'on règne, c'est en distinguant qu'on commande !

Et sur toutes ces choses, il faudra revenir des centaines de fois, fermement, sans aigreur. L'aigreur et la brusquerie gâtent tout, car ce sont elles qui veulent *chasser le naturel*. La fermeté ne le chasse pas, elle en tire parti : il y a une différence.

Or c'est précisément dans cette nuance-là que tient cette chose assez fine et merveilleuse au fond, qui se nomme l'art du commandement.

Cap. EMG Daniel REICHEL

Armement

La mine antichar légère S. H. 55

Des barrages de mines, enterrées dans des régions praticables aux chars, contribueront notablement à la défense de notre sol. Leur installation, sur des points de passage obligés de ces véhicules, échapperait mieux à leurs vues si elle était prévue et entreprise, au plus tard, au moment de la mobilisation. La troupe devrait aussi être entraînée de nuit, à improviser des barrages.

L'étendue et surtout la profondeur de ceux-ci exigent une grande quantité de mines, d'où des frais assez élevés. Cette dépense se justifie toutefois, car, par leur action sur les roues et les chenilles des véhicules, ces engins immobilisent une attaque de chars plus sûrement qu'une quantité de projectiles d'artillerie, coûteux eux aussi, ou qu'une intervention problématique d'avions.

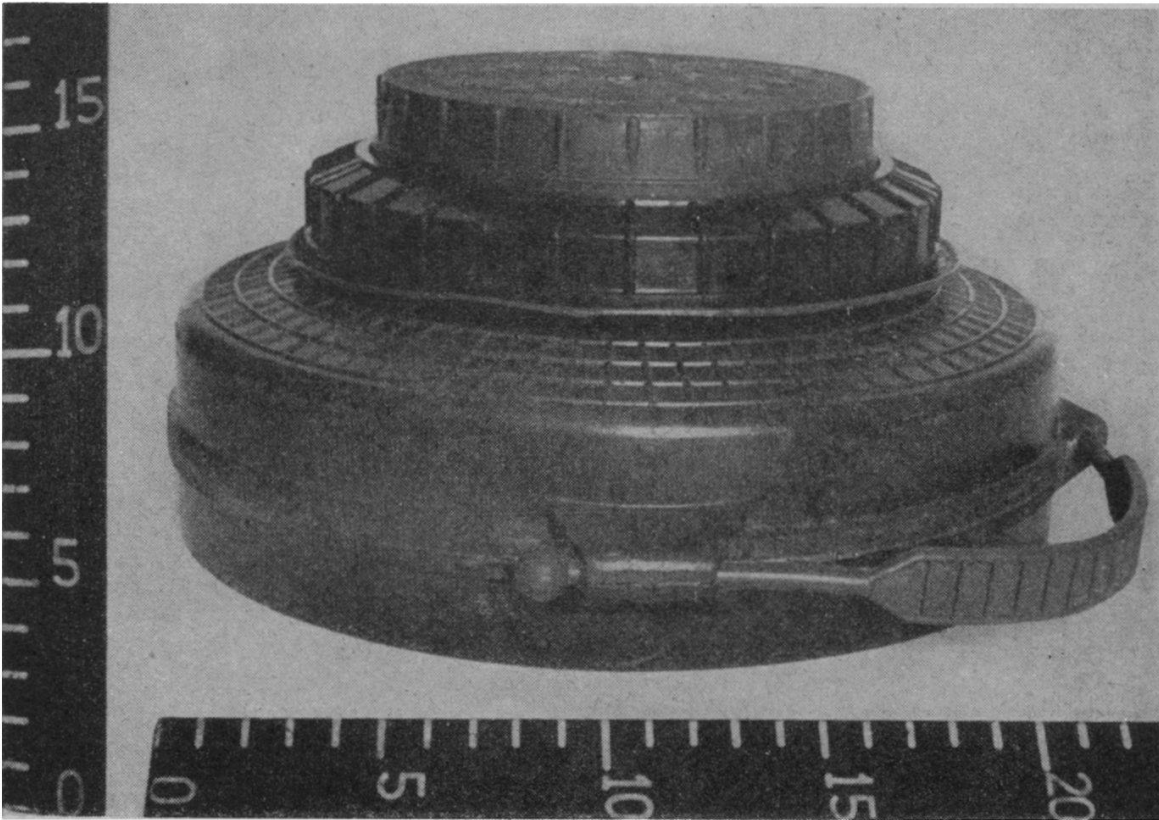


Fig. 1. — MINE SH.55 — Complète.

- La valeur d'un tel barrage est considérablement accrue :
- s'il ne se laisse pas détecter par des instruments magnétiques,
 - s'il résiste à la destruction, par l'artillerie et l'aviation, avant le passage des chars,
 - s'il permet à nos fantassins de le franchir sans risque d'explosion.

La *mine antichar légère S.H.55*, fabriquée par la « Societa Miren », à Milan, semble remplir ces conditions.

En voici la description :

Diamètre 280 mm., hauteur 130 mm., poids environ 7,300 kg., dont 5,500 kg. de charge explosive (fig. 1).

L'engin se compose d'un *corps de mine* (fig. 2) — où se trouvent le *boîtier*, en résine plastique, une *poignée* de même

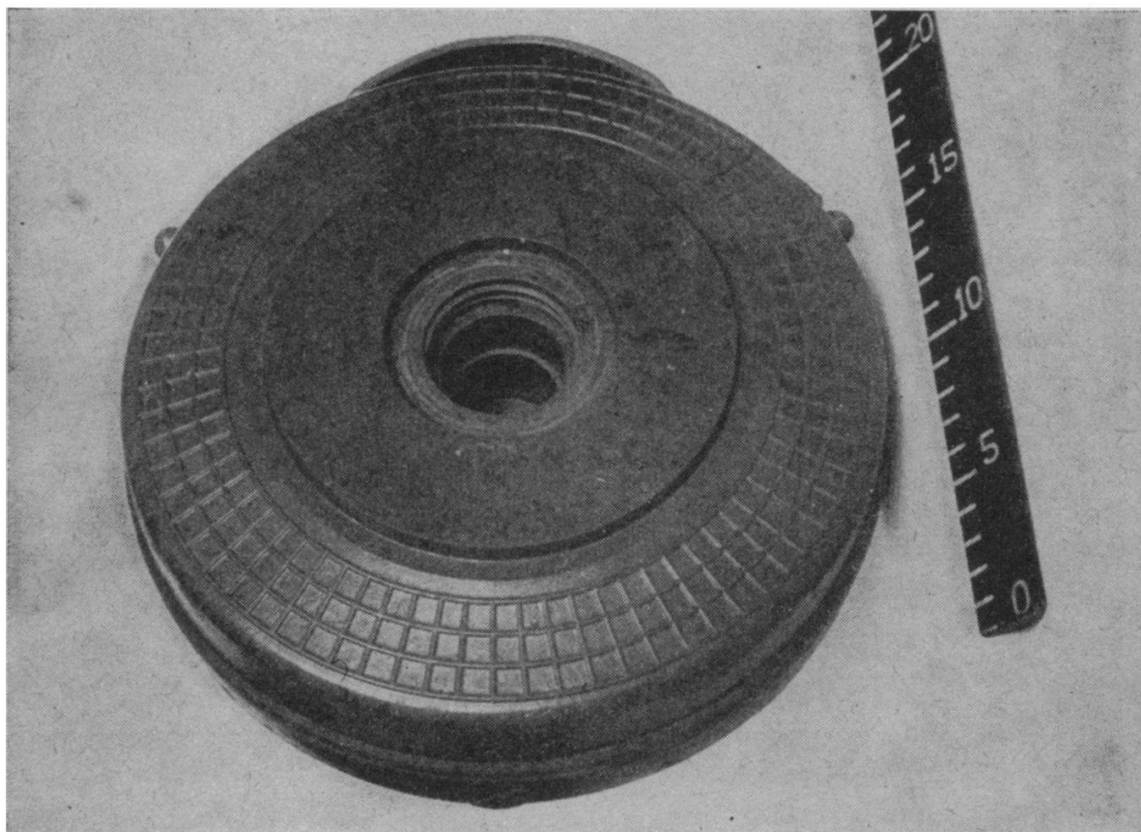


Fig. 2.— MINE SH.55 — Corps de mine.

substance et la *charge explosive* — et d'un *dispositif de fonctionnement* (fig. 3), dont la figure 4 montre la coupe.

Dans ce dispositif, en résine plastique, le *plateau de pression* (a) repose sur la *chambre à air supérieure* (b), absolument hermétique, comme aussi la *chambre à air inférieure* (c), avec laquelle un étroit conduit la relie.

Une pression sur le *plateau* (a) se transmet aux *deux chambres à air* qui agissent sur un *plateau* plus petit dont le *téton* (d) va frapper le *percuteur* (e) après avoir traversé la *rondelle de rupture*.

Sous le *porte-percuteur* (f) est vissée une *virole porte-détonateur* (g) qui, pour le stockage et le transport, est remplacée par un *faux détonateur* (h) en résine plastique. Lorsque la pression est suffisante, elle provoque la rupture de la rondelle et le *téton* vient frapper le *détonateur*.

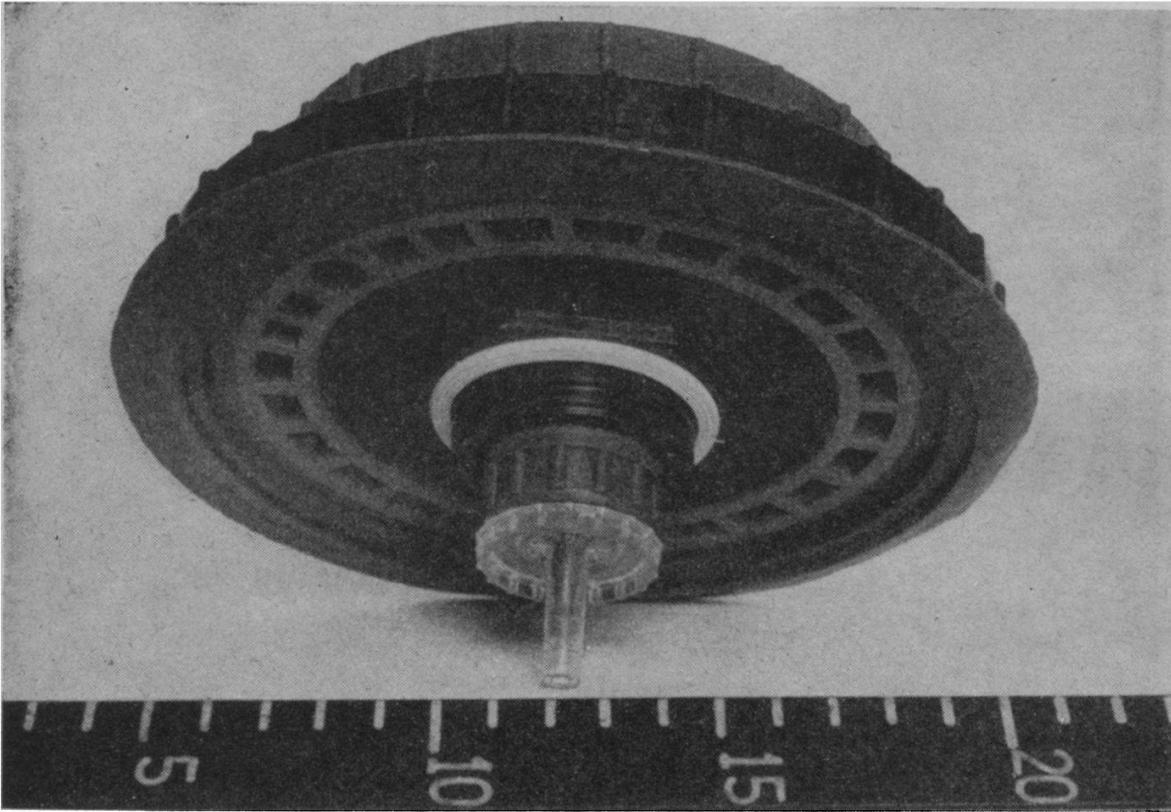


Fig. 3. — MINE SH.55 — Dispositif de fonctionnement.

Pour *armer la mine*, on dévisse le corps de mine, on remplace la virole porte-détonateur par le détonateur de guerre et on revisse le corps de mine.

* * *

La mine antichar S.H.55 a subi avec succès différentes *épreuves*. Immergée durant 12 mois, à 1 m. sous l'eau, elle n'a rien perdu de son efficacité, ce qui fut aussi le cas de mines exposées, pendant 6 mois, à la pluie, à la neige et au gel.

D'un rapport sur des *essais* effectués devant des experts de dix pays (dont la Suisse), nous extrayons quelques résultats.

— Au passage, même au pas de gymnastique d'un *fantassin* complètement équipé (130 kg.), aucune mine n'a explosé.

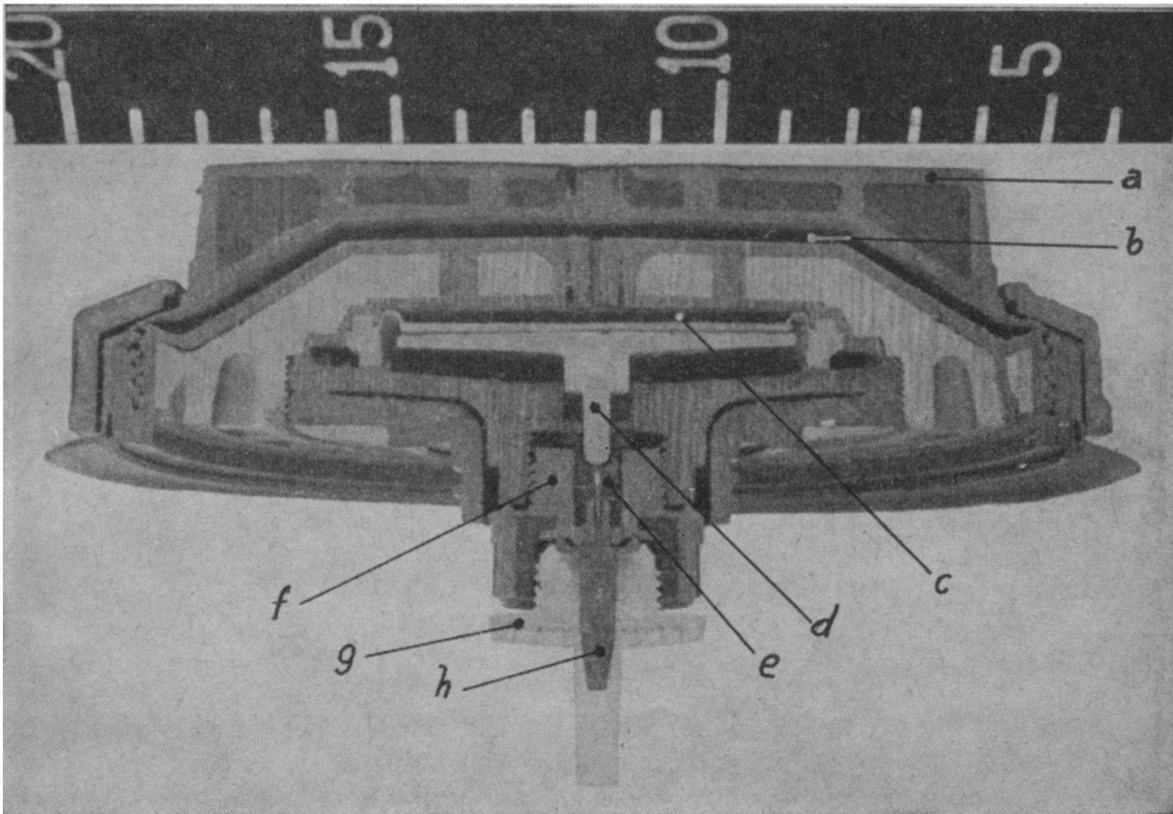


Fig. 4. — MINE SH.55 — Dispositif de fonctionnement en coupe.

- a) plateau de pression,
- b) chambre à air supérieure,
- c) chambre à air inférieure,
- d) téton du petit plateau,
- e) percuteur avec rondelle à rupture,
- f) porte-percuteur,
- g) virole porte-détonateur,
- h) faux détonateur.

- Un réseau de mines a échappé à la recherche d'un *char détecteur*.
- Des mines sont restées insensibles à l'explosion d'une mine placée à 2 m. de distance.
- Même résultat sous l'action de charges qui éclatèrent à 2 m. au-dessus de deux rangées de mines et qui représentaient, l'une, de 3 kg. TNT, un projectile de Lm. lég.,

- l'autre, de 5 kg. TNT, un projectile de 120 mm. de lm. ld. ou de 140 mm. d'un canon.
- De même des chutes de 2,5 à 3 m., provoquées au cours d'un *transport*, sont restées sans effet.
 - En revanche, 30 mines, enterrées à 7,5 cm., 10 cm., et 15 cm. ont toutes éclaté, sauf une (à 15 cm.) au passage d'un char M.47.

COLONEL E. LÉDERREY

Revue de la presse

Pavillon à cigale

par Hubert Malencourt ¹

Après les opérations Etincelle, Jumelles, Pierres Précieuses et plus récemment Flammèche, l'Opération Cigale, qui s'est déroulée en juillet-août derniers dans l'Ouarsenis-Algérois ², appartient, comme les précédentes, au Plan Challe.

Nos lecteurs connaissent l'idée directrice de ce plan ³ : purger une zone contaminée par la superposition des Réserves Générales (R.G.) aux troupes de secteur, au « quadrillage ». Au fur et à mesure que les premières se retirent, leur mission remplie, les deuxièmes s'implantent dans la région et passent essentiellement à l'action pacificatrice qui reste la tâche première de l'armée.

¹ « 5/5 Forces Françaises », numéro d'octobre 1960.

² L'Ouarsenis est un vaste massif montagneux et boisé qui s'étend sur une longueur d'environ 200 km et une profondeur d'une quarantaine de kilomètres, à une soixantaine de kilomètres de la côte de la Méditerranée et parallèlement à elle, au SW d'Alger. D'une hauteur moyenne de plus de 1000 m; il culmine au Djebel Ouarsenis (altitude 1985 m).

³ Voir *Revue Militaire Suisse*, novembre 1959 : « La guerre contre-révolutionnaire. Un cas concret. L'Algérie dans la situation actuelle. » Et particulièrement pages 515 et 518.